

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 juillet 2021 à 20 h 30

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet, le Conseil municipal de la commune de TOURNON D'AGENAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier BALSAC.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 juin 2021

PRÉSENTS : MM Didier BALSAC, Stéphane GONDAL, Serge TIRA, Martine MUSQUI-RIAND, Carole GARY, Sonia BOURLANGES, Aline BURLISSON-QUEYREL, Patrick LONGUESSERRE, Bernard PEMEJA, Ghislain PHILIP, Annie ROBELLO.

EXCUSES : MM. Laurent DUBICKI et Françoise MIRABEL.

ABSENTS : MM. Christian LAYTOU et Romain VIALATTE.

Madame Carole GARY a été désignée comme secrétaire de séance.

PATRIMOINE

ACQUISITION D'UN HANGAR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Ghislain PHILIP concerné par le présent sujet a quitté la salle de réunion.

Vu son emplacement, et la nécessité d'équiper les services techniques de la commune d'un bâtiment convenant aux besoins du dit service, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir un hangar situé « Franquet » 47370 TOURNON D'AGENAIS parcelles cadastrées pour le bâti B1093 et B1097 d'une contenance de 33 a 65 ca et pour le non bâti les parcelles B1126 B1129 B1131 et B1133 d'une contenance de 18 a 53 ca, appartenant à Monsieur Ghislain PHILIP, au prix de 56 000 € et divers matériels pour un montant de 4 230 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'acquérir pour un montant de 60 230 € le bâtiment désigné ci-dessus,
- De faire supporter à la Commune les frais de notaire et de bornage,
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir de toutes démarches et à signer tout document utile à la réalisation de cette transaction.

La présente délibération annule et remplace la délibération portant sur le même objet, légalisée par la Préfecture le 19/05/2021.

TRAVAUX

TRAVAUX D'ELECTRICITE A L'ANCIENNE PERCEPTION

Monsieur le Maire explique que l'ancien bâtiment de la perception compte deux locataires, a cet effet il convient de modifier le tableau électrique afin de diviser le comptage de consommation d'électricité.

Il présente le devis N° 1546 de ALVES ELECTRICITE pour un montant de 822.80 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'accepter le devis pour un montant de 822.80 € TTC,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 61522 du budget primitif 2021.

DIVERS

Présentation de la signalétique pour la vidéoprotection pour le haut et bas du village.

Acquisition de terrains pour le chemin piétonnier – Route de Fumel-.

Les travaux de l'église de Tournon commenceront en septembre (prévoir un devis pour la porte).

Vaccination COVID 19 – félicitations et remerciements à tous.

Remerciements de la maison des femmes pour l'attribution d'une subvention.

Le chemin du Tour de Ville est terminé.

Devis de chemins en cours.

Réunion en septembre pour les bois du château du Bosc.

Label « plus beaux village de France » attribué à TOURNON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

La secrétaire de séance,
Carole GARY.